



Demarche pour la nationalite? Est ce normale qu'il refuse visa

Par **Mimi**, le **16/06/2014** à **18:39**

Cher madame, monsieur

J ai l honneur de venir tres respectueusement vous exposer mon cas.

Je suis marocaine née en france 1979 moi est ma soeur 1984 et on vie au maroc ma maman a une carte de sejour et mon frère a la nationalité française mon père est décédé en france.au debut nous avons formulé une demande de visa le 7 setembre 2011 pour pouvoir rendre visite a mon frère et ma maman habitant en france (saint st denis) mais celui ci nous a été refusé,la decision de refus ne s'est pas basée sur nos condition de ressource ou d'assurance mais sur le fait que [notre volente de quittée le teritoir des etat membre avant l expiration de visa n'a pas pu etre etablie] sachons que j ai deja beneficier d' un visa en 2003 et entre 2003 et 2011 notre lieu de naissance et condition de ressource n'ont pas changé en plus notre maman a des biens en france c'est pour cela nous ne comprenons pas ce refus. Je veux savoir est ce qu'on a le droit de visite et si on peut demander la nationalité française et quelle sont les demarche a suivre.

Merci

Par **domat**, le **16/06/2014** à **19:07**

bjr,

l'administration française pense qu'une fois en france avec un visa, vous ne voudrez pas retourner au maroc, j'ignore quels sont les éléments qui motivent ce refus de visa mais votre désir de demander la nationalité française semblent lui donner raison.

une des conditions essentielles pour obtenir la nationalité française dans votre situation est la condition de résidence en france.

vous pouvez consulter ce lien:

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2213.xhtml>

cdt

Par **Mimi**, le **19/06/2014** à **18:11**

Bonjour ,merci pour la réponse

Au début on voulait juste avoir le visa de 3 mois ou 1ans et la renouvelé chaque année pour

rendre visite a notre frère et maman et passe les vacance avec eux on n'avais même pas l idée de resté et de demandé la nationalité. Mais comme ils on refusé de nous fournir le visa sans raison des gent nous on conseillé de demandé la nationalité directement,est on veut savoir est ce qu'on a le droit de demandé la nationalité.

Merci